

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2025-1364
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2015-844
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit :

- 1) Lors d'une séance tenue le lundi 24 mars 2025, le conseil municipal a adopté le projet de règlement N° 2025-1364 modifiant le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin de notamment :
 - ajouter une définition du terme « Unité d'habitation accessoire isolée »;
 - permettre les unités d'habitation accessoires sous certaines conditions.
- 2) Une assemblée de consultation publique sera tenue le **lundi 28 avril 2025** à compter de **19 h 45** à la salle du conseil située au 5^e niveau de l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda.
- 3) Le projet de règlement N° 2025-1364 peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 4) Le projet de règlement N° 2025-1364 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DESCRIPTION DES ZONES VISÉS :

Zones « 1000 » à « 4999 » : ces zones sont situées dans le périmètre urbain central ainsi que dans les noyaux villageois des anciennes municipalités.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 26^e jour du mois de mars 2025
et publié le 2 avril 2025



Angèle Tousignant, greffière